

LA DÉFAITE DE 1940 : L'INTERPRÉTATION DE MARC BLOCH ET SES SUITES

Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine, université Paris 7, communication colloque Marc Bloch, 8-10 février 2012, mise à jour pour publication sur le site <http://www.historiographie.info/>, juin 2013

I. ANALYSE ET RÉALITÉS DES CAUSES DE LA DÉBÂCLE : MARC BLOCH EN 1940

De « l'incapacité du commandement » aux causes plus lointaines :

Après son expérience « sur le front du nord-est » - locution pompeuse de l'État-major désignant la frontière franco-allemande -, Marc Bloch fit en rédigeant de juillet à septembre 1940 *L'étrange défaite* un descriptif suggérant qu'il en avait compris les causes. Les causes de court terme, d'abord - gabegie et inaction militaires, sérénité des chefs, en mai, devant les perspectives de capitulation -, respectivement décrites et analysées dans les deux premiers chapitres, « Présentation du témoin », et « Examen de conscience d'un Français ». La gabegie avait caractérisé la Drôle de guerre autant que la phase de l'assaut allemand, à un degré tel que le texte fourmille d'allusions au caractère incroyable ou invraisemblable de la situation. Mais nombre d'indications, énoncées comme en passant ou avec insistance, démentent sa sidération et laissent apparaître de forts soupçons.

Bloch révéla depuis l'été 1940 tous les aspects de « l'incapacité du commandement » qu'il considérait comme « la cause directe » de l'« incroyable défaite » ou « du désastre » subi(e) par la France depuis le 10 mai. Il décrit la gabegie administrative perçue dans toutes ses affectations, trois, aussi fugaces que vaines, avant la quatrième, au 4^e bureau, plus durable, depuis octobre 1939 : il fut désormais chargé « de la circulation, de la main-d'œuvre et des ravitaillements », vital « ravitaillement en essence » compris. L'historien, nouveau « grand maître des carburants, dans l'armée la plus motorisée de tout le front français » (la 1^{ère} armée, en Picardie), découvrit alors que celle-ci, supposée « pénétrer en Belgique » dès que les Allemands en auraient franchi la frontière, ne détenait pratiquement aucun « renseignement[...] sur les dépôts d'essence situés en territoire belge. » Il constata qu'en tout domaine l'état-major ne faisait pas même semblant de préparer l'armée française à la vraie guerre à venir : ce dernier a plongé ses troupes, écrivit-il, après les « interminables et torpides journées » de la fin d'été 1939, dans « l'ennui de ces longs mois de l'hiver et du printemps 1939-1940, qui a rongé tant d'intelligences », avant « le coup de tonnerre du 10 mai ». Les chefs militaires affichaient la même indifférence aux liaisons, supposées cruciales, avec les alliés officiels britanniques. Rien n'était sorti de bon d'« un commandement de vieillards¹ ».

Thèse classique, observera-t-on, que celle d'un haut état-major de gâteux toujours en retard d'une guerre générale. Mais *L'étrange défaite* dénonçait aussi la haute trahison, avant tout celle du général Blanchard, commandant ladite armée. Marc Bloch l'avait vu transformé en zombie : « sans un mot, presque sans un geste, figé dans une immobilité tragique, il contemplait fixement la carte, étalée sur la table qui nous séparait, comme pour y chercher la

Remarque sur les notes :

L'intitulé précis, pas toujours fourni, des divers fonds d'archives mentionnés ici figure à la rubrique « Sources », Annie Lacroix-Riz, *Le Choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010; *De Munich à Vichy, l'assassinat de la 3^e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008; *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, à paraître en août 2013 (plus loin cités sans nom d'auteur).

¹ *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990 (juillet-septembre 1940, 1^{ère} édition, 1946), p. 55, 37, 99 sq., 155.

décision qui le fuyait », etc. Peu après cependant, il saisit avec stupeur dans la nuit du 25 au 26 mai, derrière une porte, « au château d'Attiches », une conversation qui ne lui était pas destinée : Blanchard confiait à « quelque visiteur [...] de haut grade [...], avec plus de sang-froid que je ne l'eusse cru possible : “Je vois très bien une double capitulation” », confidences enjouées qui « donn[è]rent le frisson » à l'auditeur clandestin².

Sur les causes de long terme de la défaite, Marc Bloch distribuait les bons et les mauvais points sur les responsabilités de « l'arrière ». Se posant en arbitre sévère et neutre, il frappait à gauche, contre les excès des salariés en quête de salaire excessif qui poussaient la revendication au-delà du raisonnable et manquaient d'énergie au service de la défense nationale. Il dressa contre eux « un terrible acte d'accusation » : « on n'a pas assez travaillé, dans les fabrications de guerre : on n'a pas fait assez d'avions, de moteurs ou de chars »; quoique n'étant pas « les principaux responsables » (catégorie dont l'historien ne traita pas) de cette situation, « les salariés [...] auraient mauvais gré à plaider l'innocence ». Il frappait également à droite, dénonçant la répugnance des « classes aisées » françaises à s'informer « sur le monde », répugnance plus marquée encore que celle de leurs homologues anglaises : *Le Temps* s'était à ce sujet montré encore plus muet que *The Times*. L'empressement des « partis qualifiés de “droite” [...] à s'incliner devant la défaite » lui semblait relever d'une « constante tradition : depuis la Restauration jusqu'à l'Assemblée de Versailles. » « Le régime » parlementaire républicain s'était montré (trop) débonnaire avec ses généraux cléricaux et avec ses « hauts fonctionnaires » issus des grandes écoles, « Sciences Po » en tête : les chefs suprêmes de son administration civile et militaire méprisaient la république et « ne la serv[ai]ent qu'à contrecœur »³.

L'historien releva d'autres signes de l'absence d'émoi devant le désastre, prévu ou consommé, mais il préféra l'anonymat à la désignation des coupables. Il fustigea l'anglophobie, délirante, « au temps de la campagne italienne contre l'Éthiopie » - presque aussi délirante que la russophobie ou la tchécoslovaquophobie -, avec tel « article [...] signé » d'un hebdomadaire ». Il ne nomma pas son auteur – une plume de *Gringoire* d'Horace de Carbuccia ou de *Je suis partout* de Lesca -, mais il précisa que « ses véritables inspirateurs [...] n'étaient pas de chez nous ». Les articles de ce genre ne manquaient pas, hebdomadaires, quotidiens, sans oublier les livres : Henri Béraud, directeur de *Gringoire*, avait fait précéder ses éditoriaux enflammés de 1936 par la brochure de 1935 *Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage?*⁴

Marc Bloch n'écrivit pas que l'enthousiasme éthiopien de 1935-1936 des « fidèles adeptes et soutiens du fascisme italien »⁵ était grassement subventionné par les services de Mussolini⁶. Il fit d'autres allusions à « la vénalité de la presse » soumise à l'influence de « certains hommes d'affaires de [sa] connaissance »⁷, sans dévoiler non plus les noms concernés. Il n'ignorait pas l'ampleur ni peut-être les bénéficiaires de cette corruption, au sein de la presse nazifiée, « *gleichshaltée* »⁸ : c'est l'adjectif dont le journaliste britannique Alexander Werth avait affublé celle-ci depuis Munich dans ses articles du *Manchester*

² *L'étrange défaite*, p. 58, 142-143; comparer avec « À propos », p. 253. Julian Jackson s'en tient à la thèse de l'incapacité militaire des vieillards français : il cite donc le Blanchard « tragique » de Marc Bloch, *The fall of France. The Nazi invasion of 1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 58, mais il omet le capitulaire.

³ *L'étrange défaite*, p. 168-169, 178, 183, 191-193.

⁴ Paris, Les éditions de France, 1935.

⁵ C. 645, 26 septembre 1935, F7, 13433, Archives nationales (AN).

⁶ *Le Choix de la défaite*, p. 168-171, 173-179, et *passim*.

⁷ *L'étrange défaite*, p. 100

⁸ De *Gleichshaltung* : mise au pas, ici nazification.

Guardian sur la France à l'ère hitlérienne, articles qu'il résuma dès 1940 et surtout en 1942⁹. En tout cas, Marc Bloch savait ou pressentait que Berlin et Rome entretenaient la légendaire « abominable vénalité de la presse française » décrite avant 1914 par Arthur Raffalovitch, le diplomate-économiste que Nicolas II avait délégué à son arrosage en vue de placements des emprunts russes¹⁰ : « Le plus grave était que la presse dite de pure information, que beaucoup de feuilles même, parmi celles qui affectaient d'obéir uniquement à des consignes d'ordre politique, servaient, en fait, des intérêts cachés, souvent sordides, et parfois, dans leurs sources, étrangers à notre pays. »¹¹

L'étonnante philippique contre *Syndicats*

C'est contre le courant ouvertement munichois de la CGT, *Syndicats*, dirigé par René Belin, secrétaire général adjoint et successeur pressenti du secrétaire général Léon Jouhaux, que Marc Bloch se montra le plus argumenté et féroce. Son propos, laissant dans l'anonymat les chefs de *Syndicats*, qui rallièrent tous Vichy et en furent récompensés jusqu'au bout de l'Occupation, est étranger au lecteur d'aujourd'hui. Les polémiques qui avaient accompagné et suivi les désastreux accords de Munich le rendaient en revanche limpide pour les contemporains de la Défaite. Lesquels cependant ignoraient comme nos contemporains les secrets de la création et du fonctionnement de *Syndicats*, un des pivots de la stratégie synarchique d'affaiblissement du mouvement ouvrier et de destruction de la République.

C'est en plein congrès confédéral de réunification de la CGT, à Toulouse, en mars 1936, que Jouhaux avait donné son imprimatur à la création d'un courant défini par l'anticommunisme, autour de son propre lieutenant Belin. Le secrétaire général de la CGT financerait les œuvres du tandem Belin-Froideval – « un “brûlot” [hebdomadaire] susceptible de donner la réplique à *La Vie Ouvrière* », hebdomadaire des « unitaires » : il y affecterait la « caisse noire » de la centrale née du « trucage » des « comptabilités » syndicales au détriment des arrivants « unitaires ». Il tint durablement parole, dressant régulièrement pour Belin, après ses tournées en province, la liste des « militants susceptibles d'organiser la diffusion de » l'hebdomadaire¹². Tout lui était bon depuis l'immédiat après-guerre pour tenter de faire pièce aux éléments les plus radicaux du syndicalisme, auxquels toute conjoncture radicalisant les masses ouvrières – guerre ou crise – rosissait les joues : affaiblissant le réformisme syndical dans lesquelles l'union sacrée avait, officiellement en 1914, et définitivement installé le secrétaire général, cette radicalisation menaçait sa tutelle sur la CGT. Hanté depuis l'après-guerre par la priorité absolue de « contrecarrer les tentatives faites par les communistes pour s'emparer des leviers de commande du mouvement syndical »¹³, Jouhaux y sacrifia tout.

Il ne soutint pas Belin parce que *Syndicats* s'était rallié à Hitler – il n'était pas pro-hitlérien, à la différence des ténors du courant « pacifiste ». Il s'appuya sur son lieutenant parce que seule la tactique violente, prônée par le tandem Belin-Froideval, le débarrasserait des communistes, en croissance irrésistible depuis les débuts de la réunification - comme cela avait été le cas pour les « minoritaires », promis à la majorité, entre 1919 et 1921. Car c'est bien, comme dans l'immédiat après-guerre, de scission qu'il fut question d'emblée : à Bruxelles et à Liège les 24 et 26 mars 1936, le congrès de Toulouse à peine fini, Belin avoua

⁹ *The last days of Paris. A journalist's diary*, Londres, Hamish Hamilton, 1940 ; *The twilight of France, 1933-1940*, New York, Harpers & Brothers Publishers, 1942.

¹⁰ Boris Souvarine donna ce titre à son feuilleton publié dans *l'Humanité* depuis décembre 1923, puisé aux « mémoires de Raffalovitch », « documents [authentiques] fournis [à l'organisation communiste] par le gouvernement des Soviets », P/4385, 15 décembre, et F 9061, Paris, 17 décembre 1923, F7, 12952, AN.

¹¹ *L'étrange défaite*, p. 177. Liste, non exhaustive, des journaux concernés, p. 319-325

¹² Bernard Georges, Denise Tintant et Marie-Anne Renauld, *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français [1921-1954]*, Paris, PUF, 1979, p. 149-150 et 181-182.

¹³ Renseignements généraux de la Préfecture de police (RGPP), 11 septembre 1941, GA, J 4, Jouhaux, Archives de la Préfecture de police (APP).

dans des réunions entre amis où il pouvait parler plus clair qu'en France que le rapport de forces interne rendait la CGT « irrécupérable » à court ou moyen terme¹⁴. C'est à cette obsession que les Renseignements généraux imputèrent l'activisme de Jouhaux dans la seconde « scission » de la CGT : l'éviction des communistes, concoctée de longue date, put désormais prendre pour prétexte le refus des unitaires-communistes de condamner le pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939¹⁵.

À l'été 1940, Marc Bloch ne dit mot de cette mission, qui constituait l'un des deux motifs – l'intérieur - de l'immense intérêt que les milieux financiers et leurs auxiliaires politiques portaient aux syndicalistes anticommunistes déclarés. Il ne retint que le second, la mission extérieure des chefs de *Syndicats* : neutraliser la classe ouvrière à l'égard de la politique d'apaisement envers le Reich et lui faire avaliser, de « gauche », la destruction définitive de toute « politique de revers » à l'Est. Il ne révéla pas qu'ils avaient été recrutés, au plus tard depuis 1934-1935, en vue de la scission syndicale et financés à cet effet par les financiers synarques : Jean Coutrot, idéologue en chef de la banque Worms et animateur de ses « comités » attrape-tout, Jacques Barnaud, directeur général de la banque, l'industriel Auguste Detœuf, l'auxiliaire ministériel et parlementaire Anatole de Monzie, etc., tous étroitement liés aux banques Worms, Lehideux et/ou d'Indochine¹⁶. En septembre 1945, un éminent rival de Belin, et son compagnon en synarchie et en scission, Robert Lacoste, ancien secrétaire de la fédération nationale des fonctionnaires devenu ministre de la production industrielle, rappela que Barnaud remettait « régulièrement au journal *Syndicats*, dirigé par Belin, les subventions [...] reçues par Raymond Froideval [et...] destinées à alimenter la campagne pro-munichoise dans la CGT »¹⁷.

Marc Bloch ignorait sans doute les détails de ces relations, mais il soupçonnait que la défaillance « de l'implacable héroïsme de la patrie en danger » devait énormément aux efforts des « classes dirigeantes ». Car, observait-il, « les chefs des principaux syndicats [, qui] comptaient parmi les puissances de la République » s'étaient, en une « alliance [...] étrange », rencontrés « sur les routes de la capitulation, avec les ennemis-nés de leur classe et de leurs idéaux ». Il ne cita, comme objets de cette collusion contre-nature, que des politiques; mais il précéda son propos d'une allusion aux « classes dirigeantes » maîtresses de tout, à « la haute bourgeoisie [...] appuyé[e] sur la finance et la presse », supposée désormais partager « le monopole des leviers de commande » avec ces modestes « chefs » syndicaux qu'elle avait ralliés à sa cause.

Respectant l'anonymat habituel – qu'il n'avait écorné que pour Blanchard -, il ne nomma ni les acheteurs politiques ni les pacifistes à « œillères » achetés. Mais son lecteur des années 1940 (la 1^{ère} édition date de 1946) reconnaissait l'ex-ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet dans le « ministre munichois entre les munichois » qui avait usé du « truchement » de ces syndicalistes dévoyés « pour répandre dans l'opinion un esprit de panique, favorable à ses propres faiblesses. » Un contemporain savait que Flandin se cachait (si peu) derrière sa célèbre condamnation du « matérialisme sordide [des masses] », lui, précisa Marc Bloch, « qu'on n'eût pas imaginé si épris de pure spiritualité »¹⁸ : corrompu notoire, Flandin avait été éclaboussé par nombre des scandales financiers qui avaient explosé à la faveur de la crise; député et ministre (des Finances), il s'était illustré par des sauvetages

¹⁴ Discours francs – plus qu'en France -, Bernard Georges *et al.*, *Léon Jouhaux*, p. 149-150.

¹⁵ RG, 11 septembre 1941, GA, J 4, Jouhaux, APP; *De Munich à Vichy*, p. 209-217.

¹⁶ Sur les aspects syndicaux du plan synarchique d'abolition du régime républicain, *Le Choix de la défaite*, et surtout *De Munich à Vichy*, index des noms cités.

¹⁷ « et surtout à réduire à l'impuissance, par la calomnie, la tendance confédérale patriote et antiallemande que dirigeaient Léon Jouhaux, Louis Saillant et moi-même », lettre de Robert Lacoste au ministre de l'intérieur, également SFIO (André Tixier), 24 septembre 1945, PJ 40, Barnaud, APP.

¹⁸ Allusions à Bonnet et Flandin, *L'étrange défaite*, p. 168-169.

spectaculaires – toujours subventionnés par le contribuable - d'entreprises bancaires et industrielles dans lesquelles il détenait des intérêts personnels¹⁹.

Flandin répondait d'ailleurs autant à la définition susmentionnée de Bonnet : homme de droite et d'argent autant que Bonnet, radical chéri de la haute banque, il était devenu agent du Reich *stricto sensu*, rapportant régulièrement à Berlin. Il s'était imposé les 28 et 30 septembre 1983 comme chef de file du loyalisme hitlérien par sa célèbre affiche d'appel à la désertion, puis par son « télégramme de félicitations » à Hitler du lendemain de Munich : l'obscénité de son soutien au Reich dans la crucifixion de l'alliée tchécoslovaque, lui avait valu du PCF « le slogan "Flandin, le Seyss-Inquart français" ». La popularité de ce surnom, de l'avis de l'ambassade allemande à Paris, incita ensuite Berlin, sur le conseil formel de ses diplomates, à réduire son recours public aux services du président de l'Alliance démocratique : afficher pareille intimité ne pourrait que « compromettre l'accord franco-allemand » si précieux²⁰

Entre autres pratiques droitières, la tendance *Syndicats* soutint de « gauche » une politique de soumission aux puissances fascistes qui n'avait pas attendu ses démarches spectaculaires de 1938 en faveur du lâchage de la Tchécoslovaquie : l'abandon de Prague en rase campagne avait été requis de longue date par le Comité des Forges en général, et par Schneider en particulier, roi véritable du pays depuis sa naissance et maître absolu de la firme Skoda, trésor que la crise avait transformé en boulet²¹. Dans son long développement contre « les défaillances du syndicalisme ouvrier », « le mol affaissement des syndicats [...] devant les premiers coups des pouvoirs dictatoriaux » et les manquements des « chefs des principaux syndicats », c'est ce point essentiel de la mission des hérauts de « l'idéologie internationaliste et pacifiste »²² que Marc Bloch stigmatisa : « Le voleur de grand chemin ne crie pas à sa victime : "Donne-moi ton sang." Il consent à lui offrir le choix : "La bourse ou la vie." De même, au peuple dont il poursuit l'oppression, le peuple agresseur : "Abdique ta liberté ou accepte le massacre." »

L'extrême droite SFIO de la CGT avait lancé publiquement ce thème plus de deux ans et demi avant le congrès confédéral de Nantes (14-17 novembre 1938), à l'atmosphère si munichoise. En mars 1936, au congrès de réunification de Toulouse, Jean Mathé, secrétaire de la fédération des postes, celle de Belin, et un des piliers de son courant, avait déclaré contre les unitaires communistes, qui critiquaient la politique d'Apaisement et prônaient la fermeté et l'alliance de revers (soviétique) contre les pays fascistes : « Plutôt que la guerre, la servitude, parce que de la servitude on en sort, de la guerre on n'en revient pas. »²³ S'illustrèrent sans répit de 1936 à 1939 dans *Syndicats* les champions de la capitulation, tel André Delmas. C'est lui que visait Marc Bloch dans le passage déplorant que les « instituteurs, [s]es frères, [...] qui, au prix d'une immense bonne volonté, av[ai]ent su créer, dans notre pays aux lycées somnolents, aux universités prisonnières des pires routines, le seul enseignement peut-être dont nous puissions être fiers », eussent servi de proie facile aux prônes défaitistes²⁴ : André Delmas était aligné sur « ses amis Belin et Froideval » au point que l'apologie de la servitude, que Mathé avait osée en 1936 et renouvelée en 1938, lui est souvent imputée²⁵; sa fédération des instituteurs formait avec les postiers et les mineurs le gros des effectifs de *Syndicats*.

¹⁹ *Le Choix de la défaite*, p. 49-53.

²⁰ Rapports de l'ambassade, Paris, 9 et 13 novembre 1938, *Documents on German Foreign Policy (DGFP)*, D, IV, p. 452-453.

²¹ *Le Choix de la défaite*, chap. 2, 5, 8, 9, et index des deux noms.

²² *L'étrange défaite*, p. 173.

²³ 24^e Congrès CGT Toulouse, mars 1936, p. 42 (<http://www.ihs.cgt.fr/spip.php?rubrique70>, Congrès).

²⁴ *L'étrange défaite*, p. 172-176.

²⁵ Maitron, *Dictionnaire*, notice Delmas, modèle d'indulgence, privé de sources originales sur l'Occupation (Maitron et Michel Dreyfus), vol. 23, Da à Del, Paris, Les éditions ouvrières, 1985, p. 299-301.

À Nantes, encouragés par l'atmosphère délétère à laquelle avant tant œuvré leur hebdomadaire²⁶, les ténors de *Syndicats*, Mathé compris, surenchérent. J'ignore si Marc Bloch avait consulté les actes du congrès confédéral. Mais il connaissait assurément les polémiques, transcrites chaque semaine par la *Vie ouvrière* et *Syndicats*, entre les unitaires, partisans de la résistance, car « dire : “je repousse la guerre” [...] ne suffit pas pour empêcher la guerre »²⁷, et les tenants droitiers ou gauchistes de la « paix à tout prix ». Il emprunta à l'été 1940 aux unitaires l'assaut écrit et verbal contre ceux qui « omettaient de distinguer entre la guerre qu'on décide volontairement de faire et celle qui vous est imposée, entre le meurtre et la légitime défense »; qui « proclamaient que la guerre est affaire de riches ou de puissants à laquelle le pauvre n'a pas à se mêler »; qui « chuchotaient – je les ai entendus – que les hitlériens n'étaient pas, en somme, si méchants qu'on affectait de les peindre; on s'épargnerait sans doute plus de souffrances en leur ouvrant toutes grandes les portes qu'en s'opposant, par la violence, à l'invasion »; qui « avaient perdu le sens des valeurs et ne devaient plus jamais le retrouver »²⁸.

Ainsi Marc Bloch résuma-t-il le volet allemand des prestations des amis officiels de Belin à Nantes, festival d'appels à la capitulation. Froideval exalta « l'esprit ouvrier et paysan [français...] profondément attaché à la paix », la « recherche des règles d'accord si on veut éviter la guerre à jamais » avec notre éternel voisin « l'Allemagne », et la paix sauvée par « ce geste de Munich »²⁹. René Bard, secrétaire des Mineurs, autre fief de *Syndicats*, loua Munich comme « une garantie, un sursis », déclara refuser comme Froideval « la guerre idéologique » et célébra le principe de survie exalté par les soldats de Verdun : « Plutôt boche vivant que français mort »³⁰. Dumoulin, du Nord, se targua de « demeure[r] le Zimmerwaldien de 1914 »; brocarda la construction des avions « pas comestibles » et la course aux armements, aussi « ruineuse » que vaine – car « vous n'aboutirez pas à atteindre le niveau qui marque le prestige d'une nation »; fustigea Versailles; enterra la Tchécoslovaquie sacrifiée en dénonçant les « traités de paix [...] bâclés [...] bâti[ssant] sur du sable des nations artificielles [...] non viables »; avoua trouver ses sources documentaires sur l'Allemagne chez Alfred Fabre-Luce - hitlérien stipendié³¹ -, et conclut : « mieux vaut une paix non brillante, je ne dis pas humiliante, une paix non brillante qu'une guerre qui aurait assuré notre destruction et fait disparaître ce qui demeure de civilisation »³². Delmas calqua son discours sur celui de Flandin, j'y reviens plus loin; justifia sa « résolution contre la guerre » par les légitimes précédents du congrès de Rennes CGT de 1898 et du Comité confédéral national du 28 juillet 1914; loua dans Munich « le soulèvement spontané des consciences humaines » et « le plébiscite de la paix » des « peuples » des quatre pays signataires, « quel que soit le régime auquel ils étaient soumis »; il ridiculisa les pactes de défense liant la France à la garantie du « fameux couloir de Dantzig; enterra « la sécurité collective »; vanta le chacun pour soi de la Belgique « neutre », posa la « question [...] des anciennes colonies allemandes », laissa prévoir son « choix [...] entre la capitulation et la guerre », opta pour les mains libres de l'Allemagne à l'Est au nom des « lois inéluctables de l'économie » et glosa sur le « problème du désarmement »³³. Mathé revendiqua à nouveau sa formule de Toulouse, si pertinente contre les « partisans de la guerre de liberté », avant de s'expliquer sur la pire des servitudes,

²⁶ Marie-France Rogliano, « L'anticommunisme dans la CGT : “Syndicats” », *Le Mouvement social*, avril-juin 1974, p. 63-84; *De Munich à Vichy*, chap. 3; *Industriels et banquiers*, prologue et chap. 1.

²⁷ L'unitaire Nédelec, PV 25^e Congrès CGT Nantes, novembre 1938, p. 195 (<http://www.ihs.cgt.fr/spip.php?rubrique70>, Congrès).

²⁸ *L'étrange défaite*, p. 174-176.

²⁹ 25^e Congrès CGT Nantes, Froideval, p. 159-160.

³⁰ 25^e Congrès CGT Nantes, Bard, p. 176-180.

³¹ Sur Alfred Fabre-Luce, *Le choix de la défaite*, index.

³² Dumoulin, 25^e Congrès CGT Nantes, p. 189-191.

³³ Delmas, 25^e Congrès CGT Nantes, p. 220-224; voir aussi Chambelland, p. 230.

« la guerre [...] nous n'acceptons pas d'acheter la liberté par la guerre. [...] Répondre à la force par la force, c'est accepter la guerre », que « son potentiel industriel, [...] son potentiel démographique » interdisaient à la France, si « casquée et bottée » qu'elle fût. « Il n'est pas dans nos moyens de faire échec directement à M. Hitler ou à M. Mussolini, mais il est dans nos moyens de conquérir la sympathie du peuple allemand et l'amitié du peuple italien. [...] Vaincre Hitler pour nous n'est pas possible, mais conquérir les peuples, pour nous, est chose réalisable »³⁴.

Dans sa philippique contre les leaders de *Syndicats*, Marc Bloch omit la question de leurs rapports avec les Allemands chargés de préparer en France la phase future de l'invasion : l'équipe d'Abetz, ambassadeur itinérant de Ribbentrop et pourrisseur de la presse française depuis les débuts du régime hitlérien, et de l'ambassade d'Allemagne *stricto sensu*, diplomates, policiers et journalistes, qui regagna Paris en juin 1940 après une absence de moins d'un an³⁵. Au congrès de la SFIO de mai 1939, Jules Moch avait sous-entendu que les syndicalistes, autant que leurs amis politiques, fréquentaient ces hitlériens, surtout depuis les préparatifs de Munich : « Une propagande habile, organisée sans doute par la Maison Brune, [...] a créé un trouble dans nos organisations syndicales. »³⁶ L'intimité avec l'occupant des chefs de *Syndicats* évoquée plus loin transforme l'hypothèse en certitude.

Marc Bloch ne commenta pas non plus leur autre *leitmotiv* de Nantes, aussi crucial que leurs bontés pour le Reich : la violence de leur antisoviétisme et de leur haine contre les communistes « bellicistes », laquais des Soviets. La virulence de ce que Sémard appelait « la croisade anticommuniste »³⁷ avait été illustrée par le cri de victoire de Froideval saluant, dans *Syndicats*, la capitulation du 29 septembre : « à Munich, la paix a été sauvée grâce à des bourgeois; et ceux qui ont poussé à la guerre et ont pleuré des larmes de crocodile sur la Tchécoslovaquie sont dans nos rangs. Les communistes ont hurlé à la guerre et ils l'ont fait surtout par esprit de domesticité vis-à-vis de l'URSS. »³⁸ Aussi violent au congrès, Froideval accusa les communistes - les « militants [...] patriotes et chauvins » - de vouloir « faire la guerre pour faire la révolution » bolchevique et pour vouer les « militants qui sont restés des pacifistes » au « camp de concentration » ou à « la balle derrière la nuque » : « Si la guerre avait éclaté, certains se seraient ingénies pour (*sic*) arriver au pouvoir et réaliser en Europe ce qu'on appelé les États-Unis soviétiques. »³⁹

Ses amis firent aussi bien, Dumoulin en tête, qui fustigea les Anglais, avec leurs ridicules « deux divisions » au service de la France et leur application à laisser la France seule « subi[r] le choc, l'usure et la ruine »⁴⁰; et Delmas qui, sous couvert de renier tout pacte avec la Pologne, visait « le pacte franco-soviétique »⁴¹. Le « gauchiste » Gilbert Serret, « ancien minoritaire de la CGTU », s'afficha comme l'un des plus acharnés au congrès contre « le bellicisme, le chauvinisme », « l'État bourgeois tchécoslovaque », « l'impérialisme russe » et « les Sénégalais de Staline »⁴². Marc Bloch déserta à l'évidence ce terrain parce que, si troublé qu'il fût par le pacte de non-agression germano-soviétique, visé par son allusion aux

³⁴ Mathé, 25^e Congrès CGT Nantes, p. 256-259.

³⁵ *Le choix de la défaite*, chapitre 4 et *passim*.

³⁶ 36^e Congrès SFIO, 29-31 mai 1939, 7^e séance, p. 121, Mfm 270.36, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC, Nanterre).

³⁷ 25^e Congrès CGT Nantes, p. 183; Sémard explicita le thème ensuite, et son succès au sein de la fédération des instituteurs, p. 235, et fit l'intervention la plus longue et argumentée contre « le diktat de Munich », 235-244.

³⁸ Cité par J.-L. Pinol, notice Froideval, Maitron, *Dictionnaire*, t. 28, Paris, Les éditions ouvrières, 1986, p. 296-297.

³⁹ 25^e Congrès CGT Nantes, p. 159-160.

⁴⁰ 25^e Congrès CGT Nantes, p. 190-191.

⁴¹ 25^e Congrès CGT Nantes, p. 222.

⁴² 25^e Congrès CGT Nantes, Serret, 163-171 (citations, 166, 169).

« invraisemblables contradictions du communisme français »⁴³, il refusa de se joindre à l'été de la Défaite au concert anticomuniste qui avait suivi le 23 août 1939.

Les débats du congrès de Nantes entre unitaires et *Syndicats* éclairèrent la collusion de classe que Marc Bloch jugeait contre-nature. Celle-ci avait publiquement éclaté juste avant Munich, entre « pétition » pour la paix du 26 septembre, signée du SNI et du syndicat des agents des PTT, et banquet « pacifiste ». René Bard s'en prit aux unitaires qui traitaient René Belin « de traître à la classe ouvrière vivant sur le paillason du ministre Daladier »⁴⁴. « Nous voudrions bien savoir, » déclara l'unitaire Charles Nédelec (des Bouches-du-Rhône), « ce qu'il y a de vrai dans ce qui est maintenant un véritable secret de polichinelle, à savoir que pendant la crise de septembre les antichambres du ministère des Affaires étrangères de M. Georges Bonnet recevaient des visites assez fréquentes de militants syndicalistes qui parlent d'indépendance, mais qui allaient y prendre des ordres. Nous voudrions savoir ce que signifient ces contacts qui n'ont pas eu lieu que dans des banquets avec des citoyens comme M. Émile Roche⁴⁵ par exemple. Ce monsieur qui, au congrès radical de Marseille, attaquait la CGT et disait qu'il fallait faire la scission dans ses rangs. »⁴⁶ Parsal, camarade de Nédelec, fit écho à ce dernier sur le scissionniste Émile Roche, et nomma les étranges compagnons de « banquet » de Belin, Froideval, Dumoulin et Delmas : « ceux-là mêmes qui se sont affirmés les plus farouchement indépendants sont ceux qui ont convoqué un banquet auquel participaient Marcel Déat, Montagnon, Jean Piot, Émile Roche, que la *République* du 16 octobre appelait les journalistes politiques amis depuis toujours et défenseurs du syndicalisme ouvrier »⁴⁷.

Mathé dut avouer, sous les huées, avoir au service de la paix à tout prix frayé avec « M. Flandin et quelques-uns de ses pareils » : « Oui, nous avons rencontré des hommes que ne n'aimons pas. Ce n'est pas nous qui sommes allés vers eux, c'est eux qui sont allés vers nous. »⁴⁸ Delmas admit ses sources d'inspiration en jouant les perroquets dudit Flandin, président de l'Alliance démocratique, un des deux partis de la droite dite républicaine (avec la Fédération républicaine de Louis Marin et surtout François de Wendel). Il alla jusqu'à reprendre les termes dont Flandin avait usé dans son échange avec Reynaud sur les « bornes-fontaines » et les « mitrailleuses » inclus. Le 12 novembre au soir, au congrès du parti qui avait tout juste précédé celui de la CGT, Reynaud, tout récent ministre des Finances, faux « dur » (désignation courante et péjorative des adversaires de l'Apaisement envers l'Axe Rome-Berlin) qui entretenait encore une réputation usurpée d'antimunichois, avait déclaré : « Il vaut mieux remplacer les bornes-fontaines par des mitrailleuses »; Flandin lui avait répliqué le lendemain qu'« à force de faire des mitrailleuses au lieu de bornes-fontaines, on arriv[ait] à la révolution bolchevique qui s'étend[ait] sur le monde entier »⁴⁹.

Au congrès de la CGT, Delmas opta pour une version « pacifiste » moins droitière : « M. Paul Reynaud [...] a [...] opposé la politique des mitrailleuses à la politique des bornes-fontaines. Je sais tout ce qui se cache derrière la politique des mitrailleuses. Les mitrailleuses sont de petits engins; derrière les mitrailleuses se profilent les gros tanks, "les 5 000 avions", les sous-marins et les gros cuirassés de 35 000 tonnes. [...] Derrière la borne-fontaine, il y a les travaux d'adduction d'eau, les hôpitaux, les écoles, tous les travaux qui intéressent l'économie, les routes, l'organisation des ports et même les crédits pour les entreprises industrielles qui en ont besoin. Alors, au risque de passer pour un imbécile, je dis très

⁴³ *L'étrange défaite*, p. 176.

⁴⁴ Bard, indigné, Congrès CGT Nantes, p. 176.

⁴⁵ Sur ce synarque de premier plan, index *Choix et Munich*.

⁴⁶ Nédelec, union départementale des Bouches-du-Rhône, Congrès CGT Nantes, p. 199.

⁴⁷ Parsal (Agriculture), Congrès CGT Nantes, p. 212.

⁴⁸ Congrès CGT Nantes, p. 259.

⁴⁹ Reynaud cité par Flandin et Reibel, et Flandin, PV congrès Alliance républicaine démocratique (ARD), 12-14 novembre 1938, APP, BA 1897, ARD. Reynaud était en réalité munichois, *Munich*, index.

nettement que, moi je suis contre la politique des mitrailleuses et pour la politique des bornes-fontaines. » Mais, après que Frachon eut posé la question de l'énorme influence des « ministres » radicaux sur « ce congrès » (CGT), Delmas dut « bien avouer que, au cours de la crise internationale récente, M. Georges Bonnet a[avait] eu avec lui une conversation de trois minutes »⁵⁰.

Sur la réalité et les conséquences de cette « alliance [...] étrange » entre émissaires attitrés, de droite ou de gauche, de la synarchie et *Syndicats*, les unitaires n'avaient pas exagéré. Les « ennemis de classe » avaient tenu la plume des « militants syndicalistes qui parl[ai]ent d'indépendance », réalité absente des notices superficielles du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* : celle d'André Delmas relève qu'« en septembre 1938, peu avant Munich, [...] celui-ci] lança avec le SNI et le syndicat des agents des PTT une pétition écrite de sa main et qui recueillit en trois jours 150 000 signatures », pétition que l'intéressé qualifia au congrès de « victoire des peuples qui ne voulaient pas la guerre. »⁵¹ Selon la notice de Jean Mathé, c'est une délégation des PTT qui proposa au SNI ladite pétition du 26 septembre⁵².

Le texte ne venait des rangs ni du SNI ni des PTT. Ses vrais auteurs se dévoilèrent dans les mois d'allégresse qui suivirent la victoire de l'été 1940, se targuant d'avoir à l'ère munichoise d'intimité avec *Syndicats* non seulement cassé les grèves et préparé la scission de la CGT, mais assuré la prise du pouvoir de juin-juillet 1940. En février 1941, les chefs de *Syndicats* (Belin, Froideval, etc.) avaient été casés par leurs protecteurs synarques devenus ministres (Belin l'était lui-même nominalement depuis juillet 1940), club recensé avec enthousiasme, le 27 février, par Abetz, transformé en ambassadeur officieux d'Allemagne à Paris depuis juin 1940 : « Pour juger le nouveau gouvernement [Darlan], ce qui importe c'est que Pucheu, Lehideux, Barnaud, Marion et Benoist-Méchin se connaissent depuis des années, et qu'ils entrent à Vichy en constituant une équipe homogène. La plupart des membres de ce groupe ont adhéré primitivement à La Rocque (c'est à dire aux Croix de Feu); ultérieurement, ils ont tous adhéré à Jacques Doriot. Par l'intermédiaire du parti Doriot, ce groupe est entré en relations avec l'un des plus importants bailleurs de fonds du parti, Gabriel Le Roy Ladurie; mais il s'est plus tard séparé de Doriot, en même temps que Le Roy Ladurie. C'est pourquoi on fait à ce groupe le reproche de chercher le pouvoir dans le gouvernement pour assurer l'influence des banques et des grandes industries. »⁵³

Cette ère de vertige pro-allemand généra des confidences sur l'œuvre de trahison, dont celles de deux synarques notoires, amis intimes : Anatole de Monzie, auxiliaire politique depuis la Première Guerre mondiale d'Hypolite (ou Hippolyte) Worms, chef de la banque Worms, et Jacques Guérard, inspecteur des Finances (promotion 1920) que Monzie, ministre des Finances, avait pris sous son aile politique comme chargé de mission en 1924-1925.

Monzie, traître de premier plan que le résistant Marc Bloch nommerait en novembre 1943, révéla en 1941 la certitude de Pétain, affichée en mars 1940, qu'« ils aur[ai]ent besoin de [lui] dans la deuxième quinzaine de mai »⁵⁴, mais aussi les circonstances de rédaction de la fameuse « pétition syndicale » : en septembre 1938, « s'agglutin[ai]ent de jour en jour – plus exactement de soir en soir – les non-guerriers. Des postiers, les mineurs, les néo-dissidents⁵⁵ de la CGT » (le 21). Ces « syndicalistes notoires et hier encore virulents », tel « [s]on ami Bard », et des militants « des PTT » attendaient dans son « antichambre » la sortie d'Émile

⁵⁰ Congrès CGT, novembre 1938, p. 219-225, 227.

⁵¹ Maitron, *Dictionnaire*, notice Delmas, déjà citée, vol. 23, p. 300.

⁵² Maitron, *Dictionnaire*, notice Mathé (Maitron), t. 36, Marty à Monleaud, Paris, Les éditions ouvrières, 1990, p. 73-74.

⁵³ Télégramme 674 d'Abetz, Paris, 27 février 1941, divers fonds W3, Haute Cour de Justice, dont 218-220, Lehideux, AN.

⁵⁴ Anatole de Monzie, *Ci-devant*, Paris, Flammarion, 1941, entrée du 30 mars 1940, p. 207.

⁵⁵ Par similitude avec les « néos » (néo-socialistes) que la synarchie finançait depuis 1930.

Roche et de Joseph Caillaux (autre germanophile et comploteur notoire) pour exalter « par-delà les disputes sociales de ces dix ou douze dernières années » l'amour « de la paix » de Caillaux, « cet aristocrate » (le 23). Les initiatives publiquement prêtées à *Syndicats*, confirma Monzie, avaient *toutes* été dictées par les ministres les plus munichoïses, qui fréquentaient quotidiennement Abetz, en stage munichoïse remarqué à Paris en septembre-octobre 1938, et sa clique⁵⁶ : au premier chef, la « pétition de style irréprochable » des « postiers et [...] instituteurs » du 26 septembre, « dont les auteurs [étaient] installés à *demeure* parmi nous, mêlés à nos attentes et à nos émois »⁵⁷.

Enivré par la conjoncture, Guérard avoua, au banquet du 17 juin 1941 de la société de géographie, avoir été mêlé à cette phase cruciale du complot auprès de ses pairs synarques désormais officiellement à la tête de l'État⁵⁸ : « Plus récemment, l'amitié de Monzie m'a associé étroitement à ses efforts renouvelés pour la défense de la Paix. Je ne me rappelle pas sans émotion tant d'entretiens au ministère des travaux publics, boulevard Saint-Germain, ou dans le cadre charmant de Saint-Céré, ou encore dans sa propriété champêtre de Vialolles où Monzie [ministre des travaux publics] préparait ses ardents mais inutiles combats pour la Paix, entouré de collaborateurs ou d'amis qui maintenant, à leur tour, connaissent les responsabilités du pouvoir : Berthelot [ministre secrétaire d'État aux Communications], Bouthillier [ministre secrétaire d'État aux Finances], ou encore, dans leur tâche modeste et quotidienne, continuent à servir : Jacques Le Roy [Ladurie]⁵⁹ à qui m'unit une affection vieille de 25 ans, renforcée encore, s'il est possible, par les derniers événements, et que j'ai la joie de saluer parmi vous. »⁶⁰

« Que pensent-ils, aujourd'hui, ces bons apôtres [syndicalistes] dans la zone occupée, tyrannisée, affamée ? », s'était insurgé Marc Bloch en 1940⁶¹. Qu'ils avaient fait le bon choix, si on en juge à l'aune de la confortable carrière d'Occupation qui leur maintint, avec le précieux soutien allemand, les avantages acquis par la « scission » de septembre 1939. En dépit de l'interdiction de leur confédération syndicale – comble d'ironie, c'est le ministre du Travail, Belin, ancien secrétaire général adjoint de la CGT, qui en signa le décret (de son tuteur Barnaud) de dissolution le 12 novembre 1940⁶² -, ils conservèrent leur statut privilégié du temps de paix. Les confédérés, tendances Jouhaux et *Syndicats* réunies, avaient obtenu le 7 octobre 1939 de l'État et du patronat le privilège de diriger à nouveau tous les syndicats : les délégués syndicaux ne seraient plus élus selon la norme fixée depuis les accords Matignon de juin 1936, mais « nommés » sur proposition des « organisations syndicales les plus représentatives ». Acquis via l'accord du Majestic signé ce jour-là « entre le ministre de l'armement [Raoul Dautry] et les quatre personnes nommées ci-dessous », deux chefs du Comité des Forges et de l'UIMM, Alfred Lambert-Ribot, et Jacques Lenté, et Jouhaux et Léon Chevalme (Métaux, de *Syndicats*), ce principe garantissant l'élimination juridique des rivaux unitaires (illégaux et clandestins depuis fin août 1939) avait été codifié par le décret-loi du 19 novembre 1939⁶³. La Confédération fut abolie, mais les bontés de leurs anciens

⁵⁶ Rencontre du 29 septembre avouée par Monzie, *Ci-devant*, p. 39; *De Munich à Vichy*, p. 55.

⁵⁷ Monzie, *Ci-devant*, entrée des dates citées, p. 32, 34 et 38. Souligné par moi.

⁵⁸ Lui-même l'était alors clandestinement, comme chargé de mission de trahison en Syrie en compagnie du diplomate espion allemand Rahn, en mai 1941; il y parvint officiellement comme secrétaire général de Laval, d'avril 1942 à août 1944.

⁵⁹ Secrétaire d'État ministre de l'Agriculture de Laval d'avril à novembre 1942, index *Industriels et banquiers*.

⁶⁰ Discours de Guérard transmis le 1er avril 1946 au conseiller Schnedecker par Raissac, « (Thème : exaltation de la politique de collaboration). Archives de la délégation générale aux relations économiques franco-allemandes (DGRE) » (classées en archives Barnaud dans la série F37), W3, 186, Guérard, AN.

⁶¹ *L'étrange défaite*, p. 175

⁶² Décret cité, AN, 3 W 57, Belin, AN ; RGPP, 11 septembre 1941, GA, J 4, Jouhaux, APP.

⁶³ *Munich*, p. 213-217.

« ennemis de classe » leur furent confirmées sous forme de prébendes ministérielles ou administratives. Ils furent maintenus en poste dans les syndicats « légaux » et autres institutions du régime de Vichy : auxiliaires jugés efficaces pour la propagande « ouvrière », ils furent affectés à des missions cruciales, du recrutement de main-d'œuvre pour l'Allemagne, bien avant le service du travail obligatoire du décret du 16 février 1943, à la couverture « syndicale » de la Charte du travail-certificat de décès du syndicalisme ouvrier.

Pour Belin, chef suprême de *Syndicats* – un des 46 synarques de la liste du directeur général de la Sûreté nationale Henri Chavin⁶⁴ –, il y eut d'abord, de juillet 1940 à avril 1942, les honneurs ministériels, pour des activités assurées dans les faits par les synarques opérationnels : Barnaud, Pucheu puis Lehideux, Bichelonne et le ministre des Finances Bouthillier. Belin fut un faux ministre de la production industrielle et du travail, puis à partir de mars 1941, du travail seulement. Quand Barnaud, le vrai ministre, qui lui tenait la main ministérielle depuis l'été 1940, fut, sous Darlan, nommé délégué général aux relations économiques franco-allemandes, Pucheu, ancien directeur du comptoir sidérurgique et chef du comité d'organisation des industries mécaniques, prit officiellement la production industrielle. Quand ce fugace ministre de la PI s'installa à l'intérieur, tant convoité, en juillet 1941, il fut remplacé par son ami Lehideux. Bichelonne, secrétaire général de la PI avant d'en devenir le ministre dans le second cabinet de Laval, d'avril 1942 à août 1944, avait assuré la continuité. Belin, gratifié fin 1941 de la francisque (n° 808), parrainé par deux insignes synarcho-cagoulards, Du Moulin et Ménétrel⁶⁵, fut, à son éviction gouvernementale d'avril 1942, recasé par ses bienfaiteurs : nommé à la présidence de la « Caisse de prévoyance des employés des usines d'énergie électrique et du gaz », il le demeura jusqu'à la Libération et sa « fuite en août 1944 »⁶⁶.

Abetz et les siens, dès leur retour à Paris à l'été 1940, renouèrent avec ces « chefs syndicalistes anticommunistes » familiers, tels « Belin [et] Froideval »⁶⁷, les appréciant autant que naguère. En font foi les « archives de Berlin » du fonds W3 de la Haute Cour de Justice, rapatriées de Berlin de juin 1945 à la fin de 1948 dans le cadre de l'instruction des procès de ministres et secrétaires généraux de Vichy. Dans le loyalisme proallemand, le « ministre » Belin fit même parfois mieux que son maître, ainsi le 14 janvier 1942, plus d'un an avant le décret instituant le STO : Barnaud a argué qu'une « déclaration du gouvernement français » en faveur du recrutement des travailleurs français pour le Reich « donnerait un nouvel essor à la campagne communiste et gaulliste. Par contre le ministre Belin trouvait tout à fait souhaitable que l'on publiât cet appel. Ensuite, après avoir écouté l'explication de Belin, les autres délégués français se sont déclarés prêts à y consentir. »⁶⁸.

Le second de Belin, Froideval, ne s'en imposa pas moins en favori des Allemands. Fin 1940 Vichy songea à se séparer de Belin, doublure de Barnaud (projet de séparation vite abandonné), et à « scinder en deux » son (faux) ministère (partie du projet réalisée en mars 1941) : il fut alors envisagé de remettre « le Travail à M. Froideval, chef syndicaliste proposé par les Allemands »⁶⁹. Chef de cabinet de Belin et « membre du comité d'honneur du Cercle

⁶⁴ « Rapport confidentiel » de Chavin pour Pétain, juin 1941, F7, 15343, synarchie, AN.

⁶⁵ Fiche Belin, « demande acceptée au Conseil du 22.12.41 », Vichy, 21 février 1942, F7 15387, titulaires de la francisque ; « Militants ouvriers », IG 19 à 31, I/1941, F1a, 3308, AN.

⁶⁶ Rapport des inspecteurs Vilatte et Guillemain sur Belin, Paris, 24 mai 1945, W3, 57, Belin, AN.

⁶⁷ « Rapport Abetz » (qui ajoutait Doriot), Salzbourg, 30 juillet 1940, W3, 358, « archives de Berlin », AN.

⁶⁸ Note allemande anonyme pour Abetz, 14 janvier 1942, W3, 353, « archives de Berlin », et note de Mourre sur la réunion du 14 janvier 1942 « sur la question du recrutement des travailleurs français pour l'Allemagne », avec Barnaud, Belin, Lehideux, Terray, Bruneton, Lombard et Mourre; Michel, Eckelmann, von Mahs, Fuhrmans, von Laroche, W3, 52, Barnaud, AN.

⁶⁹ Télégramme Abetz 1577 pour le Dr Schwarzmann, Paris, 21 décembre 1940, W3, 353 (ou 347), « archives de Berlin », AN.

européen »⁷⁰, Froideval avait tout pour plaire : « un brave homme, adversaire du communisme », déclara le 25 décembre 1940 à Darlan Ernst Achenbach, conseiller d'Abetz à l'ambassade d'Allemagne à Paris (un des innombrables agents ayant dans la décennie précédente préparé, à Paris même, l'Occupation)⁷¹.

Achenbach appréciait autant un de ses autres familiers d'avant-guerre, Delmas. Début juin 1941, il loua devant le secrétaire d'État ministre de l'éducation nationale Carcopino la capacité de Delmas à transformer en propagandistes de la collaboration les instituteurs : contre la réticence du ministre, incapable de surmonter sa haine contre « les instituteurs [qui] ont été souvent dans le passé, les représentants d'une idéologie aujourd'hui balayée », il invoqua la nécessité de ménager une catégorie « politique » cruciale, « l'instituteur [étant] l'agent qui pénètre le plus dans les masses »⁷². « Ces bons apôtres dans la zone occupée » fustigés par Marc Bloch maintinrent donc leurs options munichoises jusqu'à la Libération⁷³. Exclus de la CGT, ils bénéficièrent ensuite d'une reconversion spectaculaire dans les officines patronales de l'insupportable croisade contre le PCF et l'URSS⁷⁴.

Marc Bloch et Pétain-Bazaine

Marc Bloch avait dans *L'étrange défaite* également perçu la haine contre le peuple français de « la bourgeoisie [...] anxieuse [...] mécontente [et] aigrie » et son application à organiser la défaite : « En 1940, Bazaine a réussi », trancha-t-il⁷⁵, sans expliciter cet objectif politique intérieur, que le maréchal félon avait lui-même, en 1870, exposé à l'occupant.

Bazaine avait appelé les Allemands à écraser le peuple français, chargeant, 17 jours avant de capituler sans combat, « le général Boyer [...] de porter à Versailles le 10 octobre 1870 » le message suivant « auprès du commandement allemand »⁷⁶ : « La question militaire est jugée, les armées allemandes sont victorieuses et ne sauraient attacher un grand prix au stérile triomphe qu'elles obtiendraient en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays et assurer à la France et à l'Europe un calme nouveau devenu si nécessaire après les violentes commotions qui viennent de les agiter. L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires d'un pays aussi impressionnable que la France, dans une capitale aussi nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surexciter les esprits et amener des malheurs incalculables.

L'action d'une armée française ayant encore bon moral et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à l'Allemagne, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer, dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toute nature pourraient être reprises sans secousses et

⁷⁰ « Cercle européen », liste, PJ 32, Mouvements et partis collaborationnistes, APP.

⁷¹ « Entrevue [Darlan] avec M. Hitler le 25 décembre 1940, près de la gare de La Boissière-Le Déluge (Oise) dans le train spécial du chancelier », 25 décembre 1940, W3, 210, Laval, AN.

⁷² Cabinet ministère de l'éducation nationale, notes sur l'entretien du 5 juin 1941 à l'ambassade d'Allemagne entre Achenbach, Epting, Schmitt, Carcopino et Roy, W3, 354, « archives de Berlin », AN.

⁷³ Détails sur l'Occupation, *Industriels et banquiers*, index des noms (allemands compris) cités ici (y joindre Francis Million), *passim* et surtout chap. 10.

⁷⁴ Banque Worms en tête, employeur d'avant-guerre (et pas seulement d'après) de l'ex-SFIO et CGT Georges Albertini. Dernière analyse en date, Frédéric Charpier, *Les valets de la guerre froide : comment la République a recyclé les collabos*, Paris, François Bourin éd., Paris, 2013.

⁷⁵ *L'étrange défaite*, p. 197, 140.

⁷⁶ Cette précision, Raymond Brugère, *Veni, vidi, Vichy*, Paris, Calmann-Lévy, 1944, p. 190.

naturellement⁷⁷. [...] Au moment où la société est menacée par un parti violent, le Maréchal [Bazaine], s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays et de le préserver de ses propres excès, interroge sa conscience et se demande si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le "palladium" de la société. »⁷⁸

II. L'ANALYSE-PRONOSTIC DE MARC BLOCH EN 1943-1944 ET SES SUITES

LE REGARD DU RÉSISTANT

La suite des malheurs de la France fit aller Marc Bloch aussi loin dans la comparaison entre les traîtres Pétain et Bazaine que le diplomate résistant Raymond Brugère, démissionnaire unique de son rang, le 17 juin 1940⁷⁹. Ses propres malheurs contribuèrent sans doute aussi à radicaliser l'historien, indiscutable républicain patriote, mais notable, modéré par tradition, juif *relativement* épargné (malgré son éviction de la Sorbonne) jusqu'à la fin 1943. Son nom figurait sur la « liste », adressée le 7 août 1941 par Darlan au commissaire général aux questions juives (Xavier Vallat), « des personnes israélites qui ont bénéficié de décret leur accordant dérogation aux mesures prises contre les juifs » : quatorze juifs étaient soustraits aux mesures d'exclusion, dont trois relevant du Secrétariat d'État à la Guerre (général Bloch; lieutenant-colonel Brisac; chef de bataillon May); un du Secrétariat d'État à l'économie nationale et aux Finances (« M. Rueff Jacques, inspecteur des Finances », grand synarque protégé jusqu'au bout : sa démission, annoncée à la séance du 23 janvier 1941 du conseil général, du poste de sous-gouverneur de la Banque de France, au profit de « M. de Bletterie, contrôleur général »⁸⁰, comporta maintien, annoncé la semaine suivante par le gouverneur Yves Bréart de Boisanger, « dans les cadres de l'inspection générale des Finances »⁸¹); et dix du secrétariat d'état à l'éducation nationale : Marc Bloch, auprès de Louis Halphen, André Mayer, Robert Debré, René Wurmser, Jules Bloch, Paul Job, Paul Reiss, Max Aron et Marc Klein⁸².

C'est en novembre 1943 que le résistant Bloch⁸³ devint un vrai paria, un des 35 membres du « personnel de l'enseignement supérieur frappé par Abel Bonnard »⁸⁴, « mis à la retraite d'office, suspendus, exclus ou révoqués » : le prestigieux médiéviste fut « mis à la retraite d'office [...] par arrêté du 14 novembre 1943 », le même jour qu'Edmond Vermeil (d'autres résistants avaient été frappés plus fort et plus tôt, tel André Philip, professeur de droit de Lyon et membre de la SFIO, révoqué « par arrêté du 14 août 1942 »)⁸⁵.

⁷⁷ Fiche manuscrite, fonds Mornet, III. Procès d'épuration, E, « Documents non officiels », F delta rés 875, BDIC.

⁷⁸ Tract Brugère sans date, « Bordeaux-Montoire ou la réhabilitation de Bazaine », *Veni*, p. 190 (188-194) ; voir aussi p. 80-83 ; comparer avec Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870, la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, *passim*, dont p. 219-225 et 319-322, qui exclut les aspects de classe des événements et la trahison des élites.

⁷⁹ Raymond Brugère, *Veni*, indispensable complément de *L'étrange défaite*.

⁸⁰ Rapport de Caillaux sur le budget de la Banque de 1941, séance n° 3 du CG, 23 janvier 1941, p. 31-32 (15-117), archives de la Banque de France.

⁸¹ Avec vif éloge de « M. le Gouverneur », séance n° 4 du Conseil général, 23 janvier 1941, p. 120-121 (119-141), archives de la Banque de France. Voir *Industriels et banquiers*, index Rueff.

⁸² Lettre VP 1048 de Darlan au CGQJ, 7 août 1941, AJ 38 (fonds du CGQJ) 60, Personnes juives, recensement de juifs, juifs ayant appartenu à des sociétés secrètes, AN.

⁸³ <http://www.marcbloch.fr/resistant4144.html>; Étienne Bloch, « Une biographie impossible », « La période de crise 1939-1944 », <http://www.marcbloch.fr/homme.html#periode>.

⁸⁴ Personnel d'académies : 3; professeurs de droit : 9; professeurs de lettres : 8; professeurs de sciences : 5; professeurs de médecine, pharmacie : 2; professeurs de médecine, 4; personnel des grands établissements d'enseignement supérieur, 4, référence note suivante.

⁸⁵ « Personnel de l'enseignement supérieur frappé par Abel Bonnard », sans date, 3 p., PJ 41, Bonnard, APP.

Résistant avéré depuis le début de 1943, Marc Bloch usa dans ses articles clandestins des *Cahiers politiques* (organe du Comité général d'études) d'un ton proche de celui du « François la Colère », l'Aragon du *Musée Grévin*, (juin-août 1943)⁸⁶. En juillet 1943, « Réponse d'un historien. Pourquoi je suis républicain » classa l'option de 1940 dans la tradition du « parti sans cesse vaincu et qui, aigri par ses défaites, prenait peu à peu l'habitude de penser et de sentir contre la nation, au point de ne plus attendre d'autres succès que les désastres de la France. Dès 1814 et 1815, il avait salué dans l'invasion étrangère l'occasion de rétablir la monarchie et l'ordre social qu'elle symbolisait pour lui »; il avait rétabli un ordre si haï « que trois jours suffisaient à renverser la monarchie restaurée, sans que nul dans tout le pays se levât pour le défendre. Le désastre de 1870 » lui avait à nouveau donné des ailes. La crainte, depuis 1932, la conviction, depuis 1936, des « classes dirigeantes françaises [...] maîtresses l'armée et des grandes administrations d'État », de ne pouvoir « obtenir du peuple la soumission à l'État » dont elles tenaient « la direction », les trouvèrent « d'instinct prêtes à en appeler à l'étranger contre leur propre peuple. Leur manque de désir de la victoire créa dans tout le pays une atmosphère propice à la défaite et, venue enfin la débâcle, c'est avec une sorte de soulagement qu'elles se préparèrent à exercer le pouvoir sous la tutelle et au profit de l'ennemi. »⁸⁷

Trente-trois ans plus tard, François Bloch-Lainé, grand banquier, fils et père de grand banquier, jugeant alors impitoyablement sa classe, retrouva presque les mots de Marc Bloch contre les « grands bourgeois renouant avec l'opportunisme cynique [de ceux] de 1815, 1830, 1852, 1871 » dans les nouveaux « malheurs de la patrie »⁸⁸. Ce dernier avait pour sa part acquis en 1943 la conviction que « les classes dirigeantes françaises » avaient organisé « la défaite » pour pouvoir liquider « la République, [...] le régime de tous »⁸⁹. En novembre 1943, dans « La vraie saison des juges », il désigna un des traîtres, Anatole de Monzie, instrument notoire des Allemands « avant 39 [et...] depuis l'armistice », qui s'apprêtait à les servir encore à l'heure de « la défaite assurée » en commençant par « rendre Vichy acceptable aux alliés » : Monzie rêvait de ménager à ses « amis allemands [...] une paix sans vainqueurs ni vaincus ». Marc Bloch lui promit « le châtement des traîtres [...] juste châtement » excluant « la réconciliation des bourreaux de Châteaubriant » - allusion au grand synarque et « homme de sang » Pucheu⁹⁰ - « avec les familles de leurs victimes » : il « nous lavera de toute complicité avec les misérables qui ont osé présenter, aux peuples étonnés, la trompeuse image d'une France agenouillée dans la défaite et dans la honte »; il sera la sanction d'« une France qui saura répudier toute solidarité avec ceux qui l'[avaie]nt vendue, bernée, assassinée ». Que savait alors Marc Bloch des « fauteurs de la trahison »⁹¹?

Il avait probablement lu *Ci-devant*, « journal » de Monzie cité ci-dessus pour ses aveux de 1941 sur les préparatifs du putsch de Pétain et sur la corruption de *Syndicats*. Fut-il informé, dans les premiers mois de 1944, des résultats de l'enquête de police déclenchée à la suite du « scandale de la synarchie » de l'été 1941? Selon le journal suisse alémanique *Die*

⁸⁶ Aragon, *Le Musée Grévin*, réédition avec appendices et notices biographiques, Paris, Le Temps des cerises, 2011.

⁸⁷ *Cahiers politiques*, n° 2, art. cit., *L'étrange défaite*, p. 218-219 (215-220).

⁸⁸ Bloch-Lainé, *Profession: fonctionnaire*, Paris, Seuil, 1976, p. 51-52.

⁸⁹ *Cahiers politiques*, n° 2, art. cit., *L'étrange défaite*, p. 219.

⁹⁰ André Géraud (Pertinax), *Les fossoyeurs : défaite militaire de la France, armistice, contre-révolution*, New York, 1943, 2 t., t. II, p. 240.

⁹¹ *Cahiers politiques*, n° 4, art. cit., *L'étrange défaite*, p. 237-238 (234-239). Mon collègue Peter Schöttler (CNRS, IHTP) a déclaré à Rouen en février 2012 que l'article était apocryphe : il figure dans la liste récente des quatre « écrits clandestins » cités par <http://www.marcbloch.fr/articles.html>, comme dans l'édition de 1990 de *L'étrange défaite*, consultée en vue de la présente communication. Apocryphe ou non, ce texte reflète bien l'humeur générale de Marc Bloch entre l'été 1943 et son assassinat, cf. *infra* l'article n° 6 des *Cahiers politiques*.

Weltwoche, qui publia à partir d'octobre 1945 une série d'articles sur la synarchie agrées par la direction des RG⁹², l'enquête, menée de l'été 1941 à juillet 1942 « d'abord sous la direction de M. [Pierre] Mondanel⁹³, apprécié collaborateur de Georges Mandel dans la lutte contre la Cinquième Colonne, [...] tomb[a], au printemps 1944, entre les mains du maquis ». « La presse clandestine » y puisa une mine de renseignements⁹⁴.

C'est en avril 1944, alors que Marc Bloch était arrêté depuis le 8 mars, que parut dans le n° 6 des *Cahiers politiques* son dernier article, le plus précis sur les « fauteurs de la trahison », qui, sans désertier le terrain intérieur, traita de l'influence d'avant-guerre de Pétain sur l'orientation de la politique extérieure de la France. « À propos d'un livre trop peu connu » analysa la longue préface de Pétain (« 17 pages »)⁹⁵ à l'ouvrage publié en 1938 par le général de réserve Louis Chauvineau, ancien professeur à l'École de Guerre [1908-1910], *Une invasion est-elle possible? Le soutien public apporté à « un véritable plan de politique étrangère, et même de politique intérieure »* - puisque Chauvineau visait « à remettre aux mains des chefs de l'armée, la direction générale du pays et le contrôle du gouvernement » - tranchait si nettement avec « la prudence du maréchal, le secret dont il aim[ait] entourer ses initiatives, le peu de goût qu'il a[vait] pour les responsabilités hautement assumées [...] qu'on ne [pouvait] manquer de se demander s'il n'en a[vait] pas eu l'initiative. »

En cautionnant, d'une part, l'apologie des « fronts [défensifs] continus et infranchissables » vouant au néant « les chars [...] vite démodés et difficiles à améliorer » et « les avions [...] engins encore énigmatiques », et, d'autre part, la dénonciation des « alliances devenues dangereuses » et des « guerres de coalition » au service de « nations éloignées » dans le cadre de la SDN ou d'« un pacte de sécurité collective », Pétain s'était mis « au service d'une manœuvre politique destinée à aider l'ennemi et [...] rendu] coupable d'une véritable trahison. [...] Car enfin de telles lignes écrites en 1938, l'année de l'annexion de l'Autriche et de l'accord de Munich, [...] privant la France d'alliés, lui interdisant toute tentative de contact avec les États-Unis et bien entendu la Russie [...] aboutissent à laisser carte blanche à l'Allemagne dans toute l'Europe orientale en donnant à la France pour seule sécurité la théorie des fronts continus et un armement toujours plus poussé. C'est précisément ce que souhaitait l'Allemagne, c'est ce qu'elle a tenté de nous imposer jusqu'au bout, c'est le système qui, en détruisant la Tchécoslovaquie et en dispersant toutes les amitiés réunies par la France en 1918, a permis à l'Allemagne de nous écraser seuls et à coup sûr. »

La conclusion était catégorique sur l'ampleur des complicités acquises à Pétain dans cette liquidation d'avant-guerre de la sécurité nationale, « sur les intrigues menées chez nous de 1933 à 1939 en faveur de l'Axe Rome-Berlin pour lui livrer la domination de l'Europe en détruisant de nos propres mains tout l'édifice de nos alliances et de nos amitiés. Les responsabilités des militaires français ne peuvent se séparer sur ce point de celles des politiciens comme Laval, des journalistes comme Brinon, des hommes d'affaires comme ceux du Creusot, des hommes de main comme les agitateurs du 6 février, mais si elles ne sont pas les seules elles n'en apparaissent que comme plus dangereuses et plus coupables pour s'être

⁹² Il « brosse sur quelques colonnes, un résumé assez bien compris des multiples aspects que montre le problème », « bibliographie journalistique de la Synarchie de juillet 1940 au 1^{er} juin 1945 », annexée à XP2, Paris, 8 juillet 1946, F7 15343, AN.

⁹³ À la Sûreté nationale il s'était avant-guerre occupé des terroristes oustachis puis de l'attentat de Marseille, F7 14753-14755, puis du CSAR, APP, PJ 52, CSAR. Mondanel « était particulièrement au courant de la question du CSAR et de la Cagoule » car il avait avant-guerre dirigé « toute l'enquête qui avait abouti à l'arrestation de nombreuses personnes », Henri Chavin, audition par le juge d'instruction Magues, Lot-et-Garonne, 17 mai 1945, AN, 3 W 222 Lehideux.

⁹⁴ Note de la Direction générale des renseignements généraux de la Sûreté nationale (DRG), 4^e section, 11 décembre 1945, F7 15343, AN. Sur la diffusion de ces informations, *Choix*, chap. 1.

⁹⁵ Préface, 1938, ex. dac., 23 p., fonds Mornet, II, c) 3, « Écrits et discours de collaborateurs », F delta rés 875, BDIC.

laissé entraîner dans ce vaste ensemble. Dans l'instruction du procès de la vaste entreprise de trahison, le livre du général Chauvineau constitue un document de tout premier ordre.»⁹⁶ Marc Bloch avait donc, au plus tard début 1944, identifié les planificateurs de la défaite.

L'INFORMATION DU PEUPLE FRANÇAIS : UNE PRÉDICTION DURABLEMENT DÉJOUÉE

Les archives intérieures, accessibles depuis 1999, des années 1930 éclairent « les intrigues menées chez nous de 1933 à 1939 en faveur de l'Axe Rome-Berlin », en en modifiant seulement la hiérarchie : elles placent au premier rang des cinq groupes responsables de la Défaite, non les militaires, mais les « hommes d'affaires », de la haute banque aux Comités des Forges et des houillères. Elles permettent aussi de comprendre et d'expliquer ce qu'il advint de la conviction de Marc Bloch, en novembre 1943 – alors déjà optimiste –, que la France ne pactiserait pas « avec ceux qui l'[avaie]nt vendue, bernée, assassinée »⁹⁷.

Dans « À propos d'un livre trop peu connu », il annonça : « Le jour viendra en effet et peut-être bientôt où il sera possible de faire la lumière sur les intrigues » des cinq groupes français affairés « de 1933 à 1939 » à « livrer la domination de l'Europe [...] à l'Axe Rome-Berlin ». Peut-être fut-il informé, en prison, du sort de celui qu'il avait cité, entre deux autres « gardes-chiourmes », « Peyrouton [...] et Bousquet », comme le symbole de la « répression policière » de Vichy. Trois jours avant son arrestation s'était ouvert à Alger le procès de Pucheu, conclu sur sa condamnation à mort, le 12 mars 1944, et son exécution, le lendemain⁹⁸. Cette décision de De Gaulle contre ce mandataire de la banque Worms, qui était « parti à Alger dans le dessein de noyauter la résistance et d'éliminer de Gaulle », suscita l'effroi chez « les dirigeants des groupements politiques de la capitale [...] Ils] vo[ya]ient là, eu égard à leur propre sort, un précédent pour l'avenir, au cas où les troupes d'occupation seraient amenées à quitter le territoire français »⁹⁹. Elle sembla confirmer l'avertissement lancé par Marc Bloch à Monzie en novembre 1943 : « La vraie saison des juges viendra demain, ne vous en déplaie; et ce sera celle des juges justes »¹⁰⁰, et étayer sa conviction que le peuple français saurait bientôt qui l'avait précipité dans l'abîme.

Le pronostic ou le souhait de Marc Bloch, un temps partagé par les élites anti-Vichy, des gaullistes de Londres au Pertinax des *Fossoyeurs*, avait pourtant été déjoué plus d'un avant la Libération. Le résistant n'avait pu ignorer, tant l'annonce en émut le Reich, l'arrivée à Alger le 25 mars 1943, de l'inspecteur des Finances Maurice Couve de Murville, directeur des Finances extérieures et des changes depuis l'été 1940, fort apprécié des Allemands, et sa promotion « résistante » fulgurante : sa nomination de commissaire aux Finances du Comité français de libération nationale créé le 5 juin 1943. Parti de Vichy avec toutes les autorisations allemandes pour une étape suisse, en vue de rejoindre *Giraud*, pas de Gaulle, ce membre de « la vieille garde de Coutrot »¹⁰¹ associé depuis près de trois ans à tous les types de tractations financières franco-allemandes, deuxième personnage des Finances de Vichy auprès de Bouthillier puis de Cathala, était devenu moins de trois mois plus tard le premier de l'État gaulliste¹⁰². Pareil respect du *statu quo* revenait à faire diriger le ministère de l'intérieur par le premier adjoint de Pucheu ou Bousquet. L'ascension « gaulliste » de ce pivot de la haute

⁹⁶ *Cahiers politiques* n° 8 ((sic), 6), « À propos d'un livre trop peu connu », *L'étrange défaite*, p. 246-247, 250-253 (246-253).

⁹⁷ *Cahiers politiques*, n° 4, « La vraie saison des juges », *L'étrange défaite*, p. 238-239.

⁹⁸ Compte rendu, passionnant, du procès depuis l'audience de l'après-midi du 6 mars 1944, GA, P 4, Pucheu, APP.

⁹⁹ RGPP, 2 fiches sans référence, 24 mars 1944, GA, P 4, Pucheu, APP.

¹⁰⁰ *Cahiers politiques*, n° 4, « La vraie saison des juges », *L'étrange défaite*, p. 239 et 236.

¹⁰¹ DRG, 4^e section, 11 décembre 1945, F7, 15343, AN.

¹⁰² Couve de Murville, Lacroix-Riz, *Industriels et banquiers, passim*, dont chap. 9 (sur le scandale provoqué, vrai motif de la « purge » des élites d'août 1943).

fonction publique lié à la haute banque limiterait donc la mission épuratrice « des juges justes » aux crimes de sang. Marc Bloch, forcément satisfait du destin du « garde-chiourme » Pucheu, ignore sans doute que, comme les RG l'annoncèrent peu après l'exécution d'Alger, « les Anglo-Américains » aideraient les pairs français de Monzie à limiter le châtement des « gens très bien » (Alexandre Jardin) à ce cas unique : Londres et Washington n'avaient « que faiblement défendu [...] M. Pucheu » mais avaient « par contre [...] insisté pour que MM. Flandin et Peyrouton ne [fuss]ent pas jugés en même temps que lui »¹⁰³. Ces deux agents notoires de la Défaite et de la collaboration échappèrent au tribunal d'Alger, avant d'être à Paris respectivement acquittés les 23 janvier 1946 et 28 décembre 1948¹⁰⁴.

Certes, le ministre de la Guerre (André Diethelm) émit le 13 septembre 1944 un « ordre d'informer » sur les soixante ministres et secrétaires d'État de Vichy encore vivants « coupables de *trahison*, infraction punie de la peine de mort en vertu des articles 75 et suivants du Code Pénal »¹⁰⁵. Les juges militaires parisiens Pabst et Stehlé rédigèrent depuis lors les mandats d'arrêts pour « trahison », « intelligence avec l'ennemi », « atteinte à la sûreté extérieure et [ou] intérieure de l'État » contre les ministres et secrétaires généraux de Vichy¹⁰⁶. En novembre 1944, le Procureur général de Paris transmit au commissaire de gouvernement près la cour de justice « différents documents concernant notamment l'activité de Jean Coutrot et du Mouvement synarchique ». Et il requit l'ouverture d'une information « tendant à rechercher les causes de la mort de [Jean] Coutrot » et à établir si « cette affaire [était] susceptible d'être en relations avec celle du CSAR. »¹⁰⁷

Mais le succès du vieux plan américain de « Vichy sans Vichy »¹⁰⁸ vint en aide aux « épurés », pourvus de solides soutiens au plus près de De Gaulle : son « chef de cabinet » Gaston Palewski, lié aux synarques des années 1930 et introduit par « François-Poncet [...] à la rédaction du bulletin quotidien du Comité des Forges »¹⁰⁹, eut tôt raison de la méfiance initiale présumée de « De Gaulle [...] à l'égard de la synarchie. [Celle-ci] réussit rapidement à lui faire changer d'avis, après qu'elle se fut gagnée son chef de cabinet, Palewski. Maintes grâces de collaborateurs, qui demeurèrent pleinement incompréhensibles pour l'opinion publique, s'expliquent sans hésitation par les relations de coulisse de la synarchie. »¹¹⁰ Entre temps, le sort des mandats sévères et commissions rogatoires y afférentes avait été tranché par la « farce » du cas Pétain, qui consacra le sabotage grandiose de l'« épuration ».

L'instruction était suffisante, au printemps 1945, pour révéler l'ampleur des crimes de trahison de Pétain, non seulement depuis le 16 juin 1940 – date de démission du cabinet Paul Reynaud qui définissait dans les textes répressifs d'Alger le début du régime de Vichy ou la destruction de la République – mais bien avant. Le juge d'instruction Pierre Béteille, qui fut chargé des dossiers de « Pétain, Laval et autres » (Fernand de Brinon; Robert Schuman; Chautemps; Henri Moysset), mission étoffée après sa prolongation d'activité « à compter du

¹⁰³ Une des deux fiches RGPP, 24 mars 1944, GA, P 4, Pucheu, APP.

¹⁰⁴ PV des réunions de la commission d'instruction près la Haute Cour de Justice (CI), 18 décembre 1944-17 février 1949, *passim*; décisions : séances 53, 23 janvier 1946, et 95, 27 janvier 1949, W3 26 (manuscrit) ou 27 (dactylographié), AN.

¹⁰⁵ Souligné et en majuscule dans le texte. F1a, 3309, correspondance générale, octobre 1944-mai 1945 et dossiers individuels des ministres de Vichy AN.

¹⁰⁶ Fonds nominaux de Haute-Cour, 3 W, AN, et fonds RG, GA, APP.

¹⁰⁷ Lettre 169 C.J. 44 du service central, Paris, 4 novembre 1944, 3 W 222, AN.

¹⁰⁸ Jean-Baptiste Duroselle, *L'Abîme 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1982; Lacroix-Riz, « Quand les Américains voulaient gouverner la France », *Le Monde diplomatique*, mai 2003, p. 19, *Choix et Munich*, épilogues; *Industriels et banquiers*, chap. 9.

¹⁰⁹ Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993 p. 295 (la qualification de synarque m'appartient).

¹¹⁰ DRG 4^e section, sans numéro, 15 décembre 1945, « Dossier DS 101 », F7 15343, synarchie, AN.

1^{er} mai 1945 »)¹¹¹, en savait tout : il avait instruit de 1936 à 1939 *toutes* les affaires des ligues prétendument « dissoutes » et du Comité secret d'action révolutionnaire ou CSAR (nom officiel de la Cagoule). Il disposait d'une montagne d'informations de nature à conduire au poteau d'exécution Pétain et ses complices, civils et militaires – Weygand, Darlan, les synarques, etc. Il incarnait aussi la continuité de l'appareil d'État depuis l'avant-guerre, Vichy compris : il avait balayé le fruit des enquêtes policières et de son propre travail en signant le 20 juillet 1939 dans l'affaire de la Cagoule l'arrêt de renvoi de la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Paris¹¹².

Les magistrats auxquels fut confié le dossier de la Haute-Cour relevaient de la même catégorie, mais leurs activités, plus spectaculaires sous Vichy, avaient aggravé leur cas. Jacques Isorni, un des trois avocats de Pétain, le révéla avec jubilation au procès à propos du procureur général de la Haute Cour de Justice, André Mornet : il livra celui-ci à la honte publique en rappelant, le 28 juillet 1945, qu'il avait (en vain) fait acte de candidature à la Cour suprême de Riom¹¹³; le 14 août (cette fois sans le nommer), qu'« il était sous l'Occupation allemande, vice-président de la commission de révision des naturalisations », « créée par décret Raphaël Alibert[-Font-Réaulx] le 22 juillet 1940 » en vue de priver de leur nationalité française « 70 à 80 % » des juifs naturalisés « depuis 1927 », puis, sous Joseph-Barthélémy, successeur d'Alibert, « tous les juifs naturalisés »¹¹⁴.

On aurait pu se croire parvenu à « la saison [...] des juges justes » quand Béteille « expos[a] » à la 14^e séance de la commission d'instruction près la Haute Cour de Justice, le 14 mars 1945, « l'état actuel de l'information suivie contre Pétain [et] indiqu[a] que plusieurs commissaires et inspecteurs de la Sûreté nationale ser[ai]ent détachés à son cabinet, afin d'enquêter notamment sur les rapports qui unissaient Pétain à la Cagoule et à la Synarchie. »¹¹⁵ Commission dont le PV des séances, tenues du 18 décembre 1944 au 17 février 1949, éclaire le sabotage organisé de l'épuration des chefs de Vichy¹¹⁶. L'enquête, déjà très documentée avant les premiers mois de 1945, avait pourtant été fructueuse, comme il ressort des trois auditions de Pétain des 19, 22 mai et 1^{er} juin 1945. Béteille décrit par le menu le complot de la synarchie qui avait hissé au pouvoir le maréchal factieux avec le concours de « la Cagoule civile [...] et de] la Cagoule militaire ». Ce récit servit de toile de fond aux quatre questions qu'il posa à Pétain, telle la « 4^e question », du 1er juin : « Vous prétendez tout ignorer de la Cagoule et de la synarchie. Comment se fait-il que, dès votre accession au pouvoir, vous ayez aposté à tous leviers de commande des hommes de la synarchie et de la Cagoule? Comment expliquez-vous que vous ayez réalisé le programme de la synarchie et des trusts, notamment en créant les comités d'organisation, qui avaient précisément pour objet avoué les buts mêmes de la synarchie (concentration extrême, maîtrise absolue de la répartition et des prix, contrôle économique et politique par un petit nombre de banquiers et d'industriels, loi du 18 [(sic) 16] août 1940)? »

Pétain se partagea entre indignation et ironie et mentit effrontément sur tout, notamment le 19 mai : « J'ai entendu parler de la synarchie, mais je n'ai jamais su ce que

¹¹¹ Chargé des présidents du Conseil (Pétain, Laval, Flandin, Chautemps) et des secrétaires d'État à la présidence du Conseil (Moysset, Brinon et Jacques Benoist-Méchin), décision 11673 MG/DJM/1, direction de la justice militaire, Paris, 27 avril 1945, fonds Mornet, II, F delta rés 875, BDIC.

¹¹² Détail, *Choix et Munich*, index Béteille.

¹¹³ Échange Mornet-Isorni, et déposition de Pierre Caous, ex-président de la Cour suprême (CS) de Riom, procès Pétain, audience du 28 juillet 1945, F1 a 3310, et PV DRG, même date, « *Incident très violent entre la défense et le procureur Mornet* », souligné dans le texte, F7, 15549, procès Pétain, 1945, AN.

¹¹⁴ Déposition de Roussel, « président » de ladite commission, alors « à Fresnes » (X.P. sn, « Autour du procès Pétain », 19 juillet 1945, F7 15549, AN), procès Pétain, 14^e audience, 7 août 1945, F1a, 3310, et PV DRG, même date, F7, 15549, AN.

¹¹⁵ 14^e séance de la CI, 14 mars 1945, AN, W3, 26 ou 27. Bilan des enquêtes, *Choix et Munich, passim*.

¹¹⁶ PV des séances de la CI, 18 décembre 1944-17 février 1949, W3 26 ou 27, AN.

c'était, qui on visait, qui on mettait dans la synarchie, quels étaient ses chefs, ses buts. On parlait de banquiers. Bref, personne n'a jamais su me dire au juste ce que c'était. On en était arrivé même à plaisanter sur ce sujet. Quand quelque chose allait mal, on disait : "Tiens, c'est encore la synarchie". »¹¹⁷. L'audace de ses répliques et l'absence de réaction de Béteille à ses insolences suggérèrent que « la saison [...] des juges justes » n'irait pas au-delà de la « 4^e question » du 1^{er} juin¹¹⁸. Pétain, sauvé par les dirigeants politiques de la république, Daladier en tête, après la tentative de putsch de la Cagoule du 15 novembre 1937¹¹⁹, avait motif à sérénité en 1945. Assuré de la bienveillance des « républicains » qui avaient en complicité avec lui précipité le trépas de la république, il demeurait chéri des Anglo-Américains : la campagne anglo-saxonne en sa faveur, liée à « l'attitude de l'Angleterre au sujet de la Syrie et [à] celle des États-Unis au sujet de la zone réservée à la France dans l'occupation de l'Allemagne », avait pris grand essor depuis son retour (fin avril 1945) à Paris¹²⁰.

La « farce » de son procès, qualifiée d'emblée par Aragon de « réouverture du Musée Grévin [...] le vingt-trois du mois de juillet de l'an de disgrâce 1945, dans la salle de la première Chambre de la Cour d'appel, au Palais de Justice »¹²¹, sonna le glas de « la saison [...] des juges justes ». « Le public craint, *rapportèrent les RG dès le 21 juillet*, que ce procès ne s'achève subitement par l'étouffement radical de l'affaire qui le ferait comparer à celui de Riom en 1940. »¹²² « Le public » avait raison : la « farce » surenchérit entre le ridicule et l'obscène, avec l'interminable défilé des grands coupables, souvent déjà libres, déguisés en « témoins de la défense », l'abandon du chef d'accusation essentiel et les humiliations infligées aux résistants, présents, à dose infinitésimale, ou exclus. Le 6 août, Mongibeaux, « premier président de la Cour de Cassation » qui avait « prêté serment en 1941 et appliqué les lois de Vichy avec sérénité »¹²³, annonça l'abandon du crime de trahison. Il répondit au « témoin » militaire qui avait évoqué le général cagoulard Huntziger, affecté à l'ouverture de Sedan, le 12 mai 1940, à la Wehrmacht : « Il ne s'agit pas, actuellement, de la Cagoule, mais de la responsabilité du maréchal Pétain dans la politique qui a été pratiquée surtout après l'armistice. M. le procureur général nous a fait savoir qu'il n'insistait pas sur le complot contre la sûreté intérieure de l'État. Par conséquent, la Cagoule ne me paraît pas offrir un très grand intérêt. »¹²⁴ Le réquisitoire de Mornet confirma l'enterrement le 11 août : « Je [n']ai pas retenu à la charge de Pétain [...] ce] complot qui s'est manifesté par des tentatives du genre de celle du 6 février, par des conspirations mêlées d'assassinats dans le genre de ce qu'on a appelé la Cagoule [...]. Dans ce complot, qui nécessite nécessairement la présence de plusieurs conspirateurs en relations directes les uns avec les autres, je ne rapporte pas la preuve, je n'ai pas trouvé la trace d'une ingérence directe et personnelle de la part de Pétain. »¹²⁵

Entre ces deux épisodes, les deux magistrats vichystes s'en prirent, le 10 août 1945, au président du Comité parisien de libération, le cégétiste communiste André Tollet, qui avait eu l'audace de lire la lettre du CPL « met[tant] en cause la police française, qu'elle accus[ait]

¹¹⁷ Auditions de Pétain des 19, 22 mai et 1^{er} juin 1945 1945, 3 W 222, Lehideux, synarchie, AN

¹¹⁸ A. Lacroix-Riz, « Le procès Pétain, modèle de la "farce" de l'épuration », *Faites entrer l'Infini*, n° 51, 2011, p. 12-21.

¹¹⁹ Alors ministre de la Guerre, Daladier brûla le dossier du chef de la Cagoule Pétain dans son bureau de la rue Saint-Dominique, où il l'avait convié, « Note de renseignements » X.P. 16, 25 mai 1945, F7, 15549, AN, détails, *De Munich à Vichy*, p. 64-65.

¹²⁰ DRG, note d'information X.M. 3/H, 14 juin 1945, F7, 15549, AN.

¹²¹ Aragon, « Réouverture », *Le Musée Grévin*, appendice B, p. 121 (121-128).

¹²² DRG, note d'information XM 3/5 n° 2516, 21 juillet 1945, AN, F7, 15549.

¹²³ Fred Kupferman, *Le procès de Vichy : Pucheu, Pétain, Laval, 1944-1945*, Bruxelles, Complexe, 2006, p. 102.

¹²⁴ Mongibeaux au général Lacaille, 6 août 1945, F1a, 3310, AN.

¹²⁵ Mornet, 11 août 1945, F1a, 3310, AN.

d'avoir trop souvent collaboré avec la Gestapo », et « demand[ant] justice » : ils alternèrent dans la « réplique [...] en rendant hommage à la police française et plus spécialement à la police parisienne, pour le rôle qu'elle joua pendant l'insurrection. »¹²⁶ Le comble de l'indécence fut atteint entre l'intervention de Tollet et le ballet d'hommage à la police exécuté par le duo : Mongibeaux « inform[a] la Cour qu'il a[vait] refusé d'entendre [...] au procès [...] Mme Jean Zay », veuve du ministre assassiné par la Cagoule transformée en Milice. Elle ne pourrait témoigner devant la Haute-Cour ni en personne ni par la lecture de sa lettre impliquant Pétain dans l'assassinat de son mari : « Comme je ne veux pas donner à cette audience une allure un peu passionnée et sentimentale, pour bien montrer que nous rendrons ici la justice et que nous ne devons pas nous laisser impressionner par des cris de vengeance et de représailles, si justifiés soient-ils, j'ai fait savoir à Mme Jean Zay que je ne lirais pas sa lettre et que je ne l'entendrais pas. »¹²⁷

Le verdict du 14 août 1945 contre Pétain, accusé de simple « collaboration » - la peine de mort, aussitôt commuée -, attesta que la France de la Libération ne romprait pas avec « la saison des Argousins », mais forcerait « la réconciliation des bourreaux de Châteaubriant avec les familles de leurs victimes »¹²⁸. La ruine des espoirs de justice de Marc Bloch rendit aux grands synarques toute leur assurance : le crime de trahison ne serait plus retenu que pour les contumaces assurés, sans péril, de pouvoir le demeurer. Nul n'exprima mieux la morgue des grands synarcho-cagouleurs rassérénés que Paul Baudouin, fasciste notoire et acteur de premier plan du putsch de 1940, ministre des Affaires étrangères de Pétain jusqu'en janvier 1941 et président de la Banque d'Indochine jusqu'en août 1944.

Deux mois après l'arrestation qui, le 31 mars 1946 « à Olhete, » tout près de « la frontière franco-espagnole », empêcha de fuir vers l'« Amérique du Nord »¹²⁹ celui qui préparait sa *Pax Americana* depuis 1941-1942, ses avocats remirent à son juge d'instruction une note conclue sur ce 8^e point : « Même si j'étais "celui qui a signé l'armistice", cette affirmation ne pourrait entraîner une accusation. Au procès du Maréchal, le mercredi 1^{er} août 1945, le procureur général Mornet (p. 151 de l'édition des Journaux Officiels) a abandonné toute accusation concernant l'armistice. "L'armistice est un fait. Il ne constitue pas un des chefs de l'accusation". Un peu plus loin (p. 152) "la question de l'armistice est vidée." Il est vrai que la veille, le général Weygand (p. 137-138) avait lumineusement démontré que l'armistice était le moindre mal. »¹³⁰ « La réouverture du Musée Grévin » avait préfiguré la « farce » générale de l'épuration des puissants : Baudouin échappa moins de deux ans plus tard à toute sanction¹³¹.

Monzie l'avait emporté sur le résistant Marc Bloch et la France ne connut point « la vraie saison des juges ». Il appartient aux historiens d'aujourd'hui de poursuivre, via la consultation de sources désormais assez largement ouvertes, la quête du grand historien sur les causes de la Débâcle; et d'expliquer pourquoi son pronostic, si répandu en 1943-1944, a été démenti après (et même avant) la Libération. Marc Bloch, assassiné par la Gestapo le 16 juin 1944, n'a pu participer, comme citoyen et comme historien, à la mission qu'il avait

¹²⁶ PV 17^e journée, Paris, 10 août 1945, F7, 15549, AN.

¹²⁷ Mornet et Mongibeaux, 10 août 1945, citations mêlées, F1a, 3310 et F7, 15549, AN.

¹²⁸ *Cahiers politiques*, n° 4, art. cit., *L'étrange défaite*, p. 238.

¹²⁹ Note du commissaire R. Morel, RG d'Hendaye, 1^{er} avril 1946, F7 15325, Paul Baudouin, AN.

¹³⁰ « Note pour Monsieur Paul Baudouin », jointe au PV d'interrogatoire à Fresnes, par Gibert, 28 juin 1946, W3, 55, Baudouin, AN.

¹³¹ Condamné le 3 mars 1947 « à 5 ans de travaux forcés » et à la « dégradation nationale à vie », il bénéficia le 13 janvier 1948 d'une « libération conditionnelle », définitive, extrait des minutes du greffe de la HCJ, 3 mars 1947, et rapport 1264 PJ LS 18881 de l'inspecteur Liévremont, Paris, 26 novembre 1953, PJ 40, Baudouin, APP.

fixée à la France et à lui-même. L'historiographie dominante l'a désormais transformé en icône mais elle continue à ensevelir son analyse de la Défaite de 1940¹³².

¹³² Après J. Jackson, *The fall of France*, déjà cité, la production de 2010 commémorant les 70 ans de la Débâcle, fondée sur la seconde main sans référence aux archives 1930-1944, a consacré l'enterrement de Marc Bloch : voir Claude Quétel, *L'impardonnable défaite 1918-1940*, Éditions Jean-Claude Lattès, et Jean-Pierre Azéma, *1940. L'année noire*, Paris, Fayard.